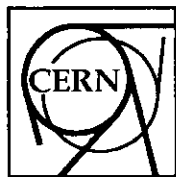


Bulletin ASSOCIATION du PERSONNEL STAFF ASSOCIATION



Siège: Genève, Suisse
Seat: Geneva, Switzerland

Les informations paraissant dans la rubrique "Association du Personnel" sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du Personnel du CERN.

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

STAFF_ASSOCIATION@MACMAIL.CERN.CH

Tel. 2819/4224

2 mars 1993

ENJEUX, PROPOSITIONS, CALENDRIER, RÉUNIONS D'INFORMATION, RÉFÉRENDUM, PROTON SPÉCIAL

En décembre dernier, nous avons demandé au Comité du Conseil et au Conseil du CERN la mise en place au CERN d'un dialogue social fondé sur la négociation, conforme aux pratiques en vigueur dans nos Etats membres et dans les autres Organisations internationales européennes. Nous attendons des réponses lors de la réunion du Comité du Conseil du 17 mars qui puissent conduire à des décisions par le Conseil du CERN en juin.

Comme nous vous l'avons déjà annoncé dans le compte-rendu de la réunion du Conseil du personnel paru dans le Bulletin n° 8/93 du 22 février, les orientations soutenues à l'unanimité par le Conseil du personnel impliquent des changements par rapport aux orientations antérieures, que vous pourrez confirmer en participant au référendum qui va être organisé bientôt.

Pour que vous soyez correctement informés des enjeux et des propositions, vous recevrez sous peu un document, appelé PROTON spécial selon une longue tradition de l'Association, et nous organiserons des réunions d'information publiques immédiatement après, le 19 et le 22 mars. Vous trouverez ci-dessous le calendrier détaillé de diverses actions entreprises ou prévues par l'Association.

Calendrier

2 mars	réunion du Groupe de travail du Comité du Conseil ("Groupe Strohal") sur la méthode d'adaptation annuelle des traitements et autres sujets (sans l'Association)	
4 mars	exposé du Président de l'Internationale des Services Publics et discussion (pour les délégués du personnel)	10h à 12h
5 mars	journée de travail ("mini-Assises") du Conseil du personnel avec la participation d'un conseiller juridique de l'Association et de professionnels des relations publiques	9h à 17h
11 mars	distribution du PROTON spécial	
16 mars	réunion du Comité des Finances (pour mémoire)	
17 mars	réunion du Comité du Conseil	
17 mars	réunion extraordinaire du Conseil du personnel pour examiner les résultats de la réunion du Comité du Conseil et les réponses aux demandes faites en décembre dernier	20h
19 mars	réunion du personnel (amphithéâtre du SPS) en Français,	9h à 11h
19 mars	" " " " (salle du Conseil) en Anglais	14h à 16h
22 mars	" " " " (amphithéâtre principal) en Français	14h à 16h
23 mars	envoi des bulletins du référendum	
2 avril	date limite de réception des bulletins remplis	12h
5 avril	dépouillement public des bulletins du référendum	9h

6 avril	réunion ordinaire du Conseil du personnel (salle du Conseil)	14h30 à 17h30
9-12 avril	Pâques (pour mémoire)	
5 mai	Assemblée générale ordinaire du personnel (amphithéâtre principal)	14h00
11 mai	réunion ordinaire du Conseil du personnel	14h30 à 17h30
9 juin	réunion ordinaire du Conseil du personnel	14h30 à 17h30
21 juin	Assises de l'Association du personnel	14h00 à 17h30
22 juin	" " " " " " "	9h00 à 17h30
23 juin	réunion du Comité des Finances	10h00
24 juin	réunion du Comité du Conseil	10h00
25 juin	réunion du Conseil du CERN	10h00

RETENEZ DÉJÀ LES DATES DES RÉUNIONS PUBLIQUES, LE 19 ET LE 22 MARS!

LISEZ LE PROCHAIN PROTON SPÉCIAL!

PARTICIPEZ AU RÉFÉRENDUM À VENIR!

* * * * *

CONSEIL DU PERSONNEL

La prochaine réunion du Conseil du Personnel aura lieu :

MERCREDI 10 MARS 1993, à 14h.30

Salle du Conseil - Bâtiment Principal, 1er étage

ORDRE DU JOUR

1. Election du Président de séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la 310ème réunion (16.02.93)
4. Restaurant No.1
5. Bilan financier et projet de budget 1993
6. Activités du Comité Exécutif
7. Plan d'actions - situation et discussion
 - Proton
 - Référendum
8. Divers

Les réunions du Conseil du Personnel sont publiques et vous êtes invités à y assister.